

Ne votons pas ce budget

L'Assemblée nationale a voté le 22 octobre la partie recette de la loi des finances 2014. Hormis une contribution climat-énergie homéopathique qui modifie l'ancienne assiette de la TCIFE (ex Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers) en équivalent CO₂, aucune avancée n'est à constater. La baisse de la TVA sur la rénovation thermique n'est qu'optique, celle-ci retrouvant son niveau de 2011. Les budgets sur la rénovation thermique ont été réduits de 30 à 50 % entre 2012 et 2014, et même de 70% entre 2010 et 2014. Et ces aides sont mal ciblées ; elles incitent à des travaux au rabais, qui risquent de tuer le gisement d'économies d'énergie.

Avec le recul sur la taxe poids lourd, il n'y a pas d'avancée sur la fiscalité écologique. Au-delà de ses conditions scandaleuses de mise en œuvre, le retard français en ce domaine est confirmé. Une solution intermédiaire aurait pu être prise en la limitant aux camions dépassant les 12 tonnes comme en Allemagne. Mais le lobby productiviste a imposé sa vision. À l'inverse, la TVA sur les transports en commun de voyageurs a été augmentée de 7 % à 10 %, au détriment des classes populaires et de l'empreinte écologique du secteur des transports. La hausse de la TVA va une nouvelle fois réduire le pouvoir d'achat des plus pauvres. La gauche avait pourtant promis de ne pas recourir à cet impôt injuste.

En attendant, la grande réforme fiscale promise lors de l'élection présidentielle est enterrée. La fiscalité française reste insuffisamment redistributive, puisque les impôts progressifs (essentiellement l'impôt sur le revenu), mités par les niches fiscales, ne pèsent que 8 % des prélèvements obligatoires ! Le gouvernement comptait taxer l'épargne, concentrée entre les mains des ménages aisés, mais là aussi il recule. Quant au revenu maximal et au revenu d'existence ils ne sont mêmes pas débattus, tant ils sont incompatibles avec l'orientation politique actuelle.

Le gouvernement navigue à vue cédant alternativement aux intérêts privés les plus conservateurs et à l'idéologie de rigueur de la Commission européenne. Les rares marges de manœuvre budgétaires permises par l'austérité ont été gaspillées pour financer le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), péché originel du quinquennat, cadeau aux entreprises accordé sans contrepartie sociale ou environnementale. Et que dire du retrait de l'amendement du rapporteur socialiste Eckert prévoyant l'élargissement du champ de la taxe sur les transactions financières aux transactions « intra-day » sous pression de Bercy? Cette mesure créait pourtant une réelle taxe Tobin prévue par l'accord EELV/PS, et défendue par le candidat Hollande. De nombreuses niches fiscales anti-écologiques persistent et encouragent par exemple la consommation de kérosène ou de diesel. Quant aux bureaux vides, qui consomment inutilement des terrains au détriment des logements ou de la biodiversité, ils ne sont toujours pas taxés, malgré les promesses réitérées depuis 18 mois.

Le gouvernement privilégie cette année la baisse des dépenses (15 milliards) sur l'augmentation des impôts (3 milliards). Le ministère de l'Écologie, n'est pas épargné. Jean-Vincent Placé président du groupe écologiste au Sénat, qui avait demandé en juillet une hausse de 3% de l'enveloppe de ce ministère, déclarait ainsi le 26 septembre 2013 : « *nous ne sommes pas en situation de voter le budget du ministère de l'Écologie et pour le budget général, par définition, vu que c'est un des postes budgétaires qui nous importe le plus* ». In fine, la réduction sera de 522 millions soit une baisse de 6,78%, et une baisse de près de 1000 emplois. A cela, il va falloir ajouter les 700 à 800 millions de manque à gagner de la taxe poids lourd et les 1,5 milliards de réduction de la dotation de l'État aux collectivités territoriales : voter une loi pour encourager l'économie sociale et solidaire c'est bien, mais si les collectivités ne peuvent plus financer les actions de ce secteur, la crise de l'emploi associatif s'aggravera encore. Sur un autre secteur essentiel pour les écologistes, le Logement, la désindexation de l'inflation pour les aides à la personne est un coup porté aux ménages modestes. Quant à l'aide publique au développement (APD), elle est en baisse de 6%. Pour l'assurance-maladie enfin, on connaît les conséquences de l'austérité : déremboursements en

hausse, dépassements d'honoraires généralisés et privatisation rampante de notre protection sociale. Qu'est-ce que la gauche y a changé ? Quasiment rien.

De manière générale, ce budget ne va rien régler au déficit qu'il prétend combattre. Même le Haut Conseil des finances publiques « *constate un dérapage du déficit par rapport à la loi de programmation ce qui pourrait entraîner l'activation du mécanisme de correction en avril-mai 2014.* » Il menace de déclencher le mécanisme de correction. L'austérité est inefficace et dangereuse. Elle accentue la récession sans régler le problème de la dette qui augmente, par la simple mécanique des intérêts. Depuis l'élection de François Hollande, la part de la dette dans le PIB est passée de 87,8 à 93,4% et la prévision pour 2014 est de 95,1 %. Selon l'OFCE, pour la seule année 2013, cette stratégie budgétaire aura amputé l'activité en France de 2,4 points de PIB, détruit des centaines de milliers d'emplois et empêché la création des emplois verts de demain. Les économies sont plutôt à chercher du côté des 23,3 milliards consacrés à la mise en œuvre et au renouvellement des forces nucléaires sous-marines et aériennes, les 20 milliards du CICE ou les grands projets inutiles comme Notre-Dame-des-Landes ou le Lyon-Turin que l'Assemblée nationale vient pourtant de valider le 1^{er} novembre dernier.

Nous ne pouvons continuer comme cela, il ne faut pas voter ce budget 2013 en l'état.